

Hervé MENARD
Sarl Reboot
Expert Comptable

COMPTES ANNUELS

SAS 4M COMPAGNIE

26B rue Traversière

75012 PARIS 12EME ARRONDISSEMENT

Exercice clos le : 31 décembre 2022

APE : 6420Z

SIRET : 50109195300049

CERTIFIÉ CONFORME

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 4M COMPAGNIE						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	40 000	FH		FI	40 000
		FJ	40 000	FK		FL	40 000
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (I) (11)					FQ	2 753
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	42 753
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 712
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	361
	Salaires et traitements *					FY	31 919
	Charges sociales (10)					FZ	3 247
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	15
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 498
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	70 000
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	70 003
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 021
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 021
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	68 982
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	70 481

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

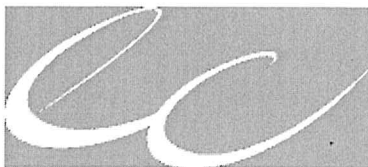
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 4M COMPAGNIE		Néant ☐ *																	
				Exercice N																	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA																	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB																	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD																	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE																	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF																	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG																	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH																	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI																
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ																
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	-6 013															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	112 756															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	36 262															
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)					HN	76 494															
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO																
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY																
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP																
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ																
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IH																
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IJ																
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			IK																
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			IX																
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			HX																
	(9)	Dont transfert de charges			RC																
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			RD																
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1																
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2																
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9			A3																
			dont cotisations facultatives Madelin A7		A4																
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) : <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels													
Exercice N																					
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs													
Exercice N																					
Charges antérieures	Produits antérieurs																				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Hervé MENARD
Sarl Reboot
Expert Comptable

COMPTES ANNUELS

SAS 4M COMPAGNIE

26B rue Traversière

75012 PARIS 12EME ARRONDISSEMENT

Exercice clos le : 31 décembre 2022

APE : 6420Z

SIRET : 50109195300049

CERTIFIÉ CONFORME

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 4M COMPAGNIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>26B rue Traversière 75012 PARIS 12EME ARRONDISSEMENT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>50109195300049</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC IIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'1 an :	
Clause de réserve de propriété : *				
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise			SAS 4M COMPAGNIE		Néant ☐ *		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	300 100		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	21 269		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	4 267		
	Report à nouveau			DH	23		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	76 494		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	402 152		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	73 438		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	72 600		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	218		
	Dettes fiscales et sociales			DY	16 809		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	689 980		
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	853 045			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 255 198			
RELEVÉS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	801 331	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

4 M COMPAGNIE
Société par actions simplifiée au capital de 300 100 €
Siège social : 26bis rue Traversière, 75012 PARIS
501091953 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 76 493,55 € de la manière suivante :

- 5% à la réserve légale.....	3 824,68 €
- le solde à titre de dividendes aux associés.....	72 024,00 €
soit 2,40 € par titre	
- le solde au compte « autres réserves ».....	644,87 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 72.024 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,



- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2019 : dividende de 39.013 €, éligibles à la réfaction de 40%
- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 47.331,38 €, éligibles à l'abattement de 40 %
- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 51.617,20 €, éligibles à l'abattement de 40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Chantal SERRE

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Chantal Serre, is written over the printed name.